



Charte d'écriture

Janvier 2022

Sommaire

L'essentiel à retenir

Le bon usage des majuscules	3
Les sigles et acronymes	3
Les citations et verbatim	3
Les bonnes pratiques à maîtriser	4
Les règles communes que l'on oublie trop souvent	4

Pour aller plus loin

Règles générales orthographiques	5
Comment éviter les stéréotypes de sexe	6
Comment parler du groupe Caisse des Dépôts	7
Administration et sphère publique	7
Organismes financiers et bancaires	8

Pour aller plus vite

9

L'essentiel à retenir

Le bon usage des majuscules

Un nom de famille ne s'écrit jamais en majuscule.

Ne jamais écrire un mot courant en majuscules, cette pratique est trop familière et nuit à la lecture.

À la Caisse des Dépôts

Fonction et direction

Aucune direction ou fonction ne prend de majuscule à la Caisse des Dépôts.

Exemple :

- Pierre Dupont, directeur général
- Jean Dupont, directeur des retraites et de la solidarité
- Lucien Dupont, en charge de la mission blockchain et data
- Le comex, le secrétariat général

Majuscules obligatoires

Les seules majuscules obligatoires concernent les termes suivants :

- la Caisse des Dépôts
- la Banque des Territoires
- le Groupe (sauf s'il précède Caisse des Dépôts "le groupe Caisse des Dépôts")
- l'Établissement (public)
- la Commission de surveillance

Outils et produit

Les outils et produits s'écrivent comme ci-dessous :

- next (jamais de majuscule)
- Mon Compte Formation
- Action cœur de ville
- Mon Parcours Handicap

Hors de l'Établissement public

Pour des personnes hors de l'Établissement public, la politesse impose de s'adapter aux usages et règles en vigueur dans leur organisation (se reporter à leur site internet pour s'assurer des usages en vigueur).

Exemple : Alice Dupont, Directrice Générale de Michelin

Les fonctions de personnes anglo-saxonnes prennent systématiquement des majuscules.

Exemple : Peter Schmit, Head of Business Development

Les sigles et acronymes

L'usage du sigle CDC est autorisé, mais à éviter dans les titres et chapôts.

Signification du sigle

- Toujours faire précéder les sigles par leur signification lorsque c'est la première fois qu'ils sont utilisés dans un texte.

Exemple : la direction des politiques sociales (DPS)

- Deux exceptions : « Banque des Territoires » et « Établissement public » qui s'écrivent toujours en entier.

Sigle de plus de trois lettres

Un sigle, lorsqu'il est constitué de plus de 3 lettres et qu'il peut être prononcé de manière syllabique, à la façon d'un mot ordinaire, ne s'écrit pas en capitales. On parle alors d'acronyme.

Exemple prononçable : un Ehpad

Exemple non prononçable : le AFSSET

Les citations et verbatim

Utiliser des « guillemets » à la française et non des "guillemets" à l'anglaise.

Présentation de la citation

- Toutes les citations sont rédigées en italique, à l'exception du nom de la personne à qui est attribuée la citation ; sauf cas particuliers sur le web (contraintes techniques).
- Son prénom et son nom seront systématiquement cités (le nom seul ne s'emploie pas)
- La première fois que l'on cite une personne, sa fonction est obligatoirement indiquée. Ce n'est plus le cas après.
- Lorsque, après avoir nommé l'auteur, une citation se poursuit, il ne faut pas remettre de guillemets.

Exemple : « *Je suis un exemple*, explique Paul Dupont, directeur général. *Un très bon exemple* ».

Insertion dans un texte

Lorsqu'une citation est intégrée à une phrase, le point final se situe après le guillemet.

Exemple : La situation est positive, comme l'explique Pierre Dupont, directeur adjoint : « *nous sommes dans un contexte favorable* ».

Les bonnes pratiques à maîtriser

- L'usage de l'écriture inclusive n'est pas recommandé sur nos supports de communication, car contraire aux usages du français préconisés par l'Académie française.

- La formule « etc. » est toujours suivie d'un point, jamais de points de suspension.

Les points de suspension peuvent s'employer à la place d'« etc. ».

Exemple : "etc." ou "..."

Accents

Toujours placer les accents, même sur les capitales (sur internet, comme dans les documents print et PDF).

Exemple : l'Établissement public

Espaces

- Toujours mettre une espace insécable avant et après tous les doubles signes comme « ; : ? ! % »

- Ne pas mettre une espace avant mais la mettre après un point et une virgule

- Ne pas mettre d'espace après l'ouverture ou avant la fermeture d'une parenthèse

Exemple : (texte)

- Toujours mettre une espace insécable entre le chiffre des milliers et des centaines, idem pour les millions, etc.

De même, il faut ajouter une espace insécable entre le nombre et son unité. Le point est une règle anglo-saxonne, ne jamais l'utiliser dans un texte en français.

Exemple : 3 400,65 Kg

Langues étrangères

Toutes les locutions latines ou dans une langue étrangère sont en italique.

Attention, "via" n'est pas une locution latine.

Exemples : *business plan*, *casus belli*...

Exceptions : les locutions usuelles telles que "start-up, data, open data, big data..."

Les règles communes que l'on oublie trop souvent

- **Start-up** est invariable

- **Internet** prend toujours une majuscule (si utilisé comme nom, dans le cas contraire on peut écrire par exemple « un site internet »)

- **Quiz** ne prend qu'un seul z

- **Senior** ne prend pas d'accent

- **Les noms de jours et de mois** ne sont pas des noms propres, ils s'utilisent sans majuscule sauf s'il s'agit d'une fête nationale (le 14 Juillet) ou d'un nom de rue : la place du 4-Août

- On écrit "d'ici à 2024" et non "d'ici 2024"

- Utiliser systématiquement des traits d'union dans les noms de **départements et des régions** :

Exemple : les Bouches-du-Rhône, les Alpes-de-Haute-Provence, la Charente-Maritime, la Bourgogne-Franche-Comté et les Pays-de-la-Loire.

Une exception : le Territoire de Belfort.

- « **Process** » est un mot anglais, on lui préférera le mot français « processus ».

Pour aller plus loin

Règles générales orthographiques

La ponctuation

Quelques règles élémentaires :

- le trait d'union relie deux mots pour n'en former qu'un, pas d'espace avant et après
- pas d'espace avant et après l'apostrophe ; aussi, la césure est-elle interdite après une apostrophe
- mettre une espace avant et après les parenthèses
- pas d'espace avant les points de suspension, toujours au nombre de trois, mais espace après
- le point-virgule sépare différentes propositions de même nature
- le deux-points introduit une explication, une citation, un discours, une énumération ; il n'y a pas de majuscule après

Les listes à puce

Une liste à puce débute après « : » avec les règles suivantes :

- il n'y a pas de capitale au début des puces ; la bureautique (Word), appliquant la règle anglo-saxonne, insère des capitales automatiquement au début des puces... cela suppose de les remplacer manuellement
- il ne faut pas mettre de point à la fin d'une puce, car il s'agit en réalité d'une seule phrase qui se poursuit, jusqu'au dernier mot de la dernière puce (on la terminera alors par un point mais cela n'est pas une obligation) ; une liste à puce = une phrase unique
- on travaille son texte pour le découper
 - le cas échéant en sous-niveaux de puces
 - sans précéder de « : » car on est déjà dans une liste précédée de " : "
- en utilisant les virgules et points-virgules pour organiser ses incindententes à l'intérieur d'une même puce
- pas de ponctuation de type virgule ou point-virgule à la fin du texte d'une puce ; en effet, la puce et le retour à la ligne qui la précèdent matérialisent la ponctuation et le faire reviendrait à utiliser deux ponctuations de suite.

NB : si une liste à puces ne s'insère pas dans une phrase avec « : » devant, alors les règles de typo habituelles s'appliquent (capitale au début, plusieurs phrases possibles dans une même puce, point à la fin de la puce).

Les abréviations

Éviter d'abuser des abréviations car elles risquent de ralentir la lecture.

Les abréviations construites par retranchement des lettres finales sont invariables.

Les abréviations construites par retranchement de lettres médianes peuvent être mises au pluriel.

- M. (monsieur) et non pas Mr (= mister) ou MM. (messieurs)
- Mme (madame) ou Mmes (mesdames)
- Renoncer à l'utilisation du mot « mademoiselle »
- Si l'on abrège un prénom, insérer une espace insécable afin de s'assurer que l'initiale du prénom ne soit pas séparée du nom (ex : P. Dupond). Pour les prénoms composés, la règle (utilisée par le Journal officiel [JO]) est J.M. Dupond

Les chiffres

- Les abréviations restent invariables : elles ne prennent pas la marque du pluriel
Exemple : 15 M€, 15 Md€
- Dans un texte, on écrira millions ou milliards pour la première utilisation de ces termes, puis on pourra utiliser les abréviations.
- Bannir les K€ : 500 K€, 500 000 euros, 500 000
1 million d'euros, 1 million d'€, 1 M€
100 millions d'euros, 100,7 M€
1 milliard d'euros, 1 Md€
100 milliards d'euros
- 350 000 (espace insécable, pas de point)
60 % (espace entre le nombre et le symbole)
60,5 % (une virgule pour marquer les décimales, jamais de point)
- On écrit les unités métriques au long, sauf les unités composées de plusieurs mots
Exemple : 8 MW, 18 kWh, 25 m²
- Les nombres ordinaux s'abrègent ainsi : 1^{er}, 1^{re}, 1^{res}, 2^e, 2^{es}, 3^e... (1^{ère}, 2^{ème} etc. sont des formes erronées)
- 1^o (primo), 2^o (secundo) : construits avec un petit o et non un zéro
- CO₂
- Codes postaux : pas d'espace. Exemple : 75007
- Les chiffres des numéros de téléphone sont séparés par des espaces (pas de point ni de tiret). Exemple : 01 02 03 40 50
- Le XXI^e siècle
- Les dates : le jour en chiffres arabes, le mois en toutes lettres et en minuscules et l'année en chiffres arabes. Insérer un espace insécable entre le jour et le mois. Exemple : 11 novembre 2021
- Pour un événement historique, on mettra une majuscule
Exemple : le 14 Juillet, le 11 Septembre
- On écrit les chiffres/nombres en toutes lettres de un à vingt, puis au court à partir de 21
- On écrit les chiffres et nombres au long en début de phrase et de titre. On peut écrire les chiffres et nombres au court à l'intérieur des titres
- On écrit les durées au long :
Exemple : depuis vingt-cinq ans, pendant quarante-huit heures
- On écrit les nombres négatifs avec un tiret, collé au nombre qu'il précède. Exemple : -4 567,56

Les sigles et acronymes

- À la première citation, on développe le sigle. On peut ensuite l'utiliser seul.
- Un sigle de plus de 3 lettres, qui se prononce comme un mot, prendra une majuscule et les lettres suivantes seront en minuscules.
- Pour le nom développé : majuscule seulement au premier mot.
- Les lettres d'un sigle ne sont jamais séparées par un point.

ACPR : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Acoss : Agence centrale des organismes de sécurité sociale

Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AFD : Agence française de développement

Anru : Agence nationale pour la rénovation urbaine

Aspa : Allocation de solidarité pour les personnes âgées

APHP : Assistance publique – Hôpitaux de Paris

BHNS : Bus à haut niveau de service

CCAS : Centre communal d'action sociale

Mucem : Centre de conservation des archives du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CCIP : Chambre de commerce et d'industrie de Paris

CGI : Commissariat général à l'investissement

Cese : Conseil économique, social et environnemental

Ceser : Conseil économique, social, environnemental et régional

CTE : Contrat de transition énergétique

DDFiP : Direction départementale des finances publiques

Direccte : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DRFiP : Direction régionale des finances publiques

EPL : Entreprise publique locale

Ehpad : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

FCPR : Fonds commun de placement à risque

Feder : Fonds européen de développement régional

FIPHP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

GPV : Grand projet de ville

ESG : les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance

LEP : Livret d'épargne populaire

MEB : Mission Économie de la Biodiversité

ODD : Objectifs de développement durable

OIN : opération d'intérêt national

PIB : (on ne développe pas)

PRI : principes pour l'investissement responsable

PIA : Programme d'investissements d'avenir

RSE : responsabilité sociétale des entreprises

SEM : société d'économie mixte

NTIC : nouvelles technologies de l'information et de la communication

TIC : technologies de l'information et de la communication

TEE : transition écologique et énergétique

TCSP : transport en commun en site propre

ZAC : zone d'aménagement concerté

Les tailles d'entreprises

ETI : entreprise de taille intermédiaire

PME : (on ne développe généralement pas)

TPE : très petite entreprise

Les graisses

On préférera l'usage des graisses pour mettre en avant des éléments dans un texte au soulignage (utilisé pour les liens hypertexte et pouvant créer une confusion).

Les tirets

Il existe plusieurs types de tirets, à ne pas confondre :

- les tirets simples « - » ; ils sont utilisés pour les traits d'union ou pour les nombres négatifs
- les tirets d'incises « — » ; il faut mettre une espace insécable après un tiret d'incise ouvrant et avant un tiret d'incise fermant.

Comment éviter les stéréotypes de sexe

- **Éliminer toutes expressions sexistes** telles que « chef de famille », « mademoiselle », « nom de jeune fille », « nom patronymique », « nom d'épouse et d'époux », « en bon père de famille ».

Ces expressions déjà bannies du droit français, renvoient les femmes et les hommes à des rôles sociaux traditionnels. Il convient de les éliminer de l'ensemble des documents administratifs, notamment des formulaires et des correspondances.

- **Accorder les noms** de métiers, titres, grades et fonctions dès lors qu'il s'agit de termes dont le féminin est par ailleurs d'usage courant.

Exemple, la secrétaire générale, la directrice, la conseillère

Retrouvez plus de 2 000 noms de métiers, titres, grades ou fonctions au masculin et au féminin dans le guide linguistique téléchargeable en ligne : « Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions » <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/994001174.pdf> ou consultez le lexique de l'Atilf : http://atilf.atilf.fr/gsouvey/scripts/feminin.exe?CRITERE=TYPES_RE-CHERCHE;OUVRIR_MENU=2.

- **User du féminin et du masculin** dans les messages adressés à tous et toutes.

Exemple : commencer un message par « Bonjour à toutes et à tous ».

- **Utiliser l'ordre alphabétique** lors d'une énumération.

Pour varier afin de ne pas systématiquement mettre le masculin en premier, par habitude, ou en second, par « galanterie ».

Comment parler du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts

Ecrire : la Caisse des Dépôts, le groupe Caisse des Dépôts, le Groupe, la CDC.

La Caisse des dépôts et consignations est la dénomination juridique.

- L'Établissement public (jamais l'EP ou l'Établissement)
- Usage possible de « notre maison » pour l'interne en fonction du ton de la publication, ne pas utiliser « la vieille dame », ni en interne, ni en externe
- Le comité exécutif
- Le directeur général, le directeur régional, la directrice régionale
- La direction générale, la direction régionale
- La Commission de surveillance, la présidente de la Commission de surveillance
- La direction, le directeur ou la directrice du réseau
- La direction, le directeur ou la directrice des politiques sociales (DPS)
- La Retraite des Mines
- Cinq métiers : la Banque des Territoires (direction de la Banque des Territoires), Bpifrance, politiques sociales (direction des politiques sociales), gestions d'actifs (direction des gestions d'actifs), gestion des participations stratégiques (direction de la gestion des participations stratégiques)

Les filiales

Le groupe Caisse des Dépôts. Les filiales ne s'écrivent jamais sous forme de sigle.

- Bpifrance
- Icade
- CDC Habitat
- Egis (jamais Égis)
- Transdev
- CDC Biodiversité
- Novethic (pas d'accent)
- Société Forestière
- Compagnie des Alpes (jamais CDA)
- CDC Informatique
- Le Groupe La Poste, dont font partie La Banque Postale et CNP Assurances
- La SCET (et non la Scet ou SCET)
- SFIL (et non Sfil ou la SFIL)
- CDC Croissance (filiale rattachée à la direction des gestions d'actifs)
- CDC Investissement immobilier (filiale rattachée à la direction des gestions d'actifs)
- CNR et non la CNR (Compagnie nationale du Rhône)

Partenariats et conventions

En cas de doute, se reporter aux sites internet des structures concernées

- CDC Net, un espace numérique de stockage
- Le programme Action cœur de ville
- Le Coffre-fort électronique ®
- La création d'un fonds, de fonds...
- Le Fonds d'épargne, un prêt sur Fonds d'épargne, mais on écrira les fonds d'épargne
- Le Fonds de cohésion sociale
- France Initiative
- La convention Agir pour l'emploi
- Le groupe France Active
- Le réseau Cyber-base®
- Le réseau Entreprendre : se reporter aux sites internet des structures concernées

Administration et sphère publique

Les structures

- **Pas de majuscule à région**, à département ou à ville, sauf si on l'entend dans le sens « le conseil régional », « le conseil départemental » ou « le conseil municipal »
Exemples : - la région Occitanie
- la Région signe avec la Caisse des Dépôts
- Le féminin dans les noms de métiers : voir ci-contre « Comment éviter les stéréotypes de sexes »
- Le département des Hauts-de-Seine ; mais le Département (quand on fait allusion au conseil départemental)
- L'État
- L'Union européenne, la Commission européenne
- La France, un Français dont la langue est le français
- Les Nations Unies, l'ONU (on n'écrit pas Onu)
- Un centre hospitalier (CH), un centre hospitalier universitaire (CHU). Ex : le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rennes
- La Bourse de Paris
- Un outil de Place, la Place de Paris
- La Cour d'appel
- La Cour de cassation
- Le Conseil Constitutionnel
- Le Conseil d'État
- La Cour des comptes
- Les mandataires judiciaires
- Les administrateurs judiciaires
- Les huissiers de justice

Le gouvernement

- Le gouvernement
- Le président de la République, mais dans un courrier on écrira « Monsieur le Président »
- Le Premier ministre
- Le secrétaire général de la présidence de la République
- Le ministre de la Justice, la ministre des Affaires sociales
- Le ministère de l'Écologie et de la Transition énergétique

Le Parlement

Commissions, délégations, etc. : appliquer la règle des minis-
tères, majuscule pour les mots signifiants

- La commission des Affaires européennes, la commission des Affaires culturelles, la commission des Affaires économiques, la commission des Finances, la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, etc.
- La délégation aux Droits des femmes, la délégation parlementaire au Renseignement, etc.
- L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)
- Le Parlement
- L'Assemblée nationale
- Le Sénat, le sénateur, la sénatrice
- La présidence, le président, la présidente de l'Assemblée nationale
- La présidence, le président, la présidente du Sénat
- La vice-présidence, le vice-président, la vice-présidente de l'Assemblée nationale ou du Sénat
- Une proposition de loi
- Un projet de loi
- On écrira : le député du Var, Jean Dupont ; la députée du Var, Jeanne Dupont
- On écrira : le sénateur du Var, Jean Dupont ; la sénatrice du Var, Jeanne Dupont

Les collectivités locales

- La mairie de Paris, la maire de Paris
- La communauté d'agglomération
- Le conseil régional, le conseil départemental, le conseiller départemental ou régional, la conseillère départementale ou régionale

Organismes financiers et bancaires

Les banques

- La Caisse d'Épargne / la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France
- Le Crédit Agricole

Les livrets

- Le Livret A
- Le Livret d'épargne populaire (LEP)
- Le Livret de développement durable et solidaire (LDDS)

Les mots composés

La tendance est à la suppression du trait d'union sauf dans les cas où le mot suivant le trait d'union commence par une voyelle et peut entraîner une incompréhension.

Exemple : éco-industrie (et non pas écoindustrie)

Pour aller plus vite

- Acoss : Agence centrale des organismes de sécurité sociale
- ACPR : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
- Action cœur de ville
- Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- administrateurs judiciaires
- AFD : Agence française de développement
- Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- Agir pour l'emploi
- Anru : Agence nationale pour la rénovation urbaine
- APHP : Assistance publique - Hôpitaux de Paris
- Aspa : Allocation de solidarité pour les personnes âgées
- Assemblée nationale
- Banque des Territoires
- Banque Postale (La)
- BHNS : bus à haut niveau de service
- Bourse de Paris
- Bpifrance
- Bpifrance
- Caisse d'Épargne
- Caisse d'Épargne d'Ile-de-France
- Caisse des Dépôts
- Caisse des dépôts et consignations
- CCAS : Centre communal d'action sociale
- CCI : Chambre de commerce et d'industrie
- CCIP : Chambre de commerce et d'industrie de Paris
- CDC
- CDC Biodiversité
- CDC Croissance
- CDC Habitat
- CDC Informatique
- CDC Investissement immobilier
- CDC Net
- centre hospitalier (CH)
- centre hospitalier universitaire (CHU)
- Cese : Conseil économique, social et environnemental
- Ceser : Conseil économique, social, environnemental et régional
- CGI : Commissariat général à l'investissement
- CNP Assurances
- CNR : Compagnie nationale du Rhône
- Coffre-fort électronique ®
- comex
- comité exécutif
- Commission de surveillance
- commission des Affaires culturelles
- commission des Affaires économiques
- commission des Affaires européennes
- commission des Finances
- commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
- communauté d'agglomération
- Compagnie des Alpes (jamais CDA)
- Conseil Constitutionnel
- Conseil d'État
- conseil départemental
- conseil régional
- conseiller départemental ou régional
- Cour d'appel
- Cour de cassation
- Cour des comptes
- Crédit Agricole
- CTE : Contrat de transition énergétique
- Cyber-base® (réseau)
- DDFiP : Direction départementale des finances publiques
- délégation aux Droits des femmes
- délégation parlementaire au Renseignement
- Département (quand on fait allusion au conseil départemental)
- département des Hauts-de-Seine
- député
- Direccte : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- directeur
- directeur général
- directeur régional
- direction
- direction de la Banque des Territoires
- direction des politiques sociales (DPS)
- direction générale
- direction régionale
- directrice du réseau
- DRFiP : Direction régionale des finances publiques
- éco-industrie
- Egis (jamais Égis)
- Ehpad : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- EPL : Entreprise publique locale
- ESG : les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance
- Établissement public
- État (!)
- etc. ou "..."
- ETI : entreprise de taille intermédiaire
- FCPR : Fonds commun de placement à risque
- Feder : Fonds européen de développement régional
- FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- fonds (création d'un)
- Fonds d'épargne, un prêt sur Fonds d'épargne, mais on écrira les fonds d'épargne
- Fonds de cohésion sociale
- Français : personne en référence à son peuple, sa nationalité
- français : langue, adjectif qualificatif
- France Initiative
- gestion des participations stratégiques (direction de la gestion des participations stratégiques)
- gestions d'actifs (direction des gestions d'actifs)
- gouvernement
- GPV : Grand projet de ville
- Groupe (le)
- groupe Caisse des Dépôts
- groupe France Active
- Groupe La Poste
- huissiers de justice
- Icade
- Internet (ou site interne)
- LEP : Livret d'épargne populaire
- Livret A
- Livret d'épargne populaire (LEP)
- Livret de développement durable et solidaire (LDDS)
- M (monsieur)
- maire de Paris
- mandataires judiciaires
- MEB : Mission Économie de la Biodiversité
- ministère de l'Écologie et de la Transition énergétique
- ministre de la Justice
- MM (messieurs)
- Mme (madame)
- Mmes (mesdames)
- Mon Compte Formation
- Mon Parcours Handicap
- Mucem : Centre de conservation des archives du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée
- Nations Unies
- next
- Novethic (pas d'accent)
- NTIC : nouvelles technologies de l'information et de la communication
- ODD : Objectifs de développement durable
- Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)
- OIN : opération d'intérêt national
- ONU (on n'écrit pas Onu)
- Parlement
- PIA : Programme d'Investissements d'Avenir
- PIB : (on ne développe pas)
- Place (outil de)
- Place de Paris
- PME : (on ne développe pas)
- politiques sociales (direction des politiques sociales)
- Premier ministre
- présidence
- présidence de la République
- président de la République (si courrier : « Monsieur le Président »)
- présidente de l'Assemblée nationale, du Sénat
- présidente de la Commission de surveillance
- PRI : principes pour l'investissement responsable
- processus (bannir process)
- programme Action cœur de ville
- projet de loi
- proposition de loi
- quiz
- Région (la)
- région Occitanie
- Retraite des Mines
- RSE : la responsabilité sociétale des entreprises
- SCET (et non la Scet ou SCET)
- secrétaire général de la présidence de la République
- secrétariat général
- SEM : société d'économie mixte
- Sénat
- sénateur, sénatrice
- senior
- SFIL (et non Sfil ou la SFIL)
- Société Forestière
- TCSP : transport en commun en site propre
- TEE : transition écologique et énergétique
- TIC : technologies de l'information et de la communication
- TPE : très petite entreprise
- Transdev
- Union européenne, la Commission européenne
- vice-présidence
- vice-président
- ZAC : zone d'aménagement concerté

Groupe Caisse des Dépôts
56 rue de Lille
75007 Paris
T 01 58 50 00 00

 |  |  | 
[caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)



Ensemble, faisons grandir la France